

Table des matières

- Qu'est-ce l'électricité ?
- Le cadre légal
- Installations électriques
- L'électricité et l'homme
- L'électricité dans la vie quotidienne
- Gérer l'électricité en toute sécurité
- Que faire en cas d'accident ou d'incendie
- Forum de discussion et question/réponse
- Test écrit
- Débriefing & évaluation écrite de la formation

# BA4 BA5

Gestion compétente et autorisée de l'électricité

Description	En plus de la rédaction d'une analyse des risques de l'installation électrique et de l'environnement, il est obligatoire de former les employés sur les risques électriques. A cet effet, deux formations sont prévues, à savoir pour le groupe des personnes averties (BA4) et pour le groupe des travailleurs qualifiés (BA5).	
Formations liées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de l'analyse des risques électriques</li> </ul>	
Durée	BA 4	8 heures
	BA 5	8 heures
Attestation	Preuve de participation	
Fréquence	Selon l'analyse des risques et à déterminer par l'employeur	

**Quelques infos pratiques :** formation de jour qui peut avoir lieu soit à un endroit fixe soit au sein de l'entreprise après concertation et à condition qu'il y ait suffisamment de participants (max. 10 p. / min 6 p.). Début de la formation à 9h. (fin 17h.) mais le début de la formation peut être avancé après concertation. Documents et lunch inclus.

**Frais :** Membre **Eloya** : 150,00 EUR (HTVA). **Non-membre** : 300,00 EUR (HTVA).

### Date & emplacement

Les dates et lieux des formations seront indiqués sur notre site internet [www.loya.be](http://www.loya.be).

Les membres seront également informés via notre News by ELOYA.